

Bien vivre
ENSEMBLE
sur le territoire

Le MAG CCLO

N°10
JUN 2017

À vos marques, prêts, plongez !

DOSSIER Base de Loisirs Orthez-Biron



AU
SOMMAIRE

Lacq Green Valley
Crèche d'Orthez
Fiscalité déchets



Communauté
de communes
LACQ ■
ORTHEZ

ÉDITO

« La base de loisirs est un endroit exceptionnel »

« Cela fait 27 ans que nous sommes là et la qualité d'entretien de la base s'améliore, notamment depuis que la CCLO en a la gestion. » C'est Anne-Marie Lataste qui le dit. Elle est responsable du ski nautique club Orthézien, présent sur ce site depuis près de 30 ans. A ce titre, elle est très bien placée pour juger de son évolution.

Il est vrai que les moyens engagés par la collectivité et le travail accompli depuis 3 ans portent aujourd'hui leurs fruits. La base de loisirs est un endroit exceptionnel, le jardin des Orthéziens et des habitants du territoire, le terrain de jeux de leurs enfants et le rendez-vous des sportifs de tout niveau. En 2014, nous aurions pu nous contenter d'une gestion à minima – entretien courant, réparation diverses, etc - mais notre ambition était autre : pour valoriser cet endroit remarquable, il fallait lui donner une dimension environnementale irréprochable qui serait aussi un vecteur d'attractivité visant l'ensemble du département. C'est aujourd'hui chose faite.

Le chantier qui a été mis en œuvre pour améliorer la qualité des eaux est sans précédent. Tout comme l'est la convention que nous avons signée avec les agriculteurs qui exploitent les parcelles qui jouxtent le lac. Ces derniers se sont en effet engagés à cultiver ces terres selon les méthodes de l'agriculture raisonnée. De même, l'accord renouvelé avec La Gaule Orthézienne a été légèrement modifié en cohérence avec nos objectifs. L'association de pêche s'est en effet engagée à n'empoissonner le lac qu'avec des carnassiers (pour la qualité de l'eau toujours). Et comme l'a déclaré son Président Michel Arenas « je rassure les pêcheurs, la base reste un spot halieutique ! » et quel spot ! D'ici la fin de l'année plus d'une tonne de carnassiers et de gardons y seront déversés.

Le 9 mai, nous avons invité tous les partenaires de la base de loisirs à une visite du site. Au cours de cette réunion, à laquelle la presse était conviée, nous avons rappelé le travail accompli et détaillé les programmes variés de toutes les associations qui l'animent. Parce qu'il y a ce que nous avons fait et il y a la dynamique impulsée par toutes ces volontés qui font vivre le site et participent à son attractivité par la multitude et l'excellence des loisirs proposés.

Qu'ils en soient ici remerciés.

A l'aube de cet été, je ne peux que vous encourager à vous rendre à la base de loisirs d'Orthez-Biron. Pour vous en donner un avant-goût, je vous invite à lire le dossier que nous lui consacrons avant d'y filer...à petites foulées. Très bel été à tous.

JACQUES CASSIAU-HAURIE
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

EDITO

« La basa de lesers qu'ei un endret deus hèra beròis »

« Que hè 27 ans qu'em ací e la qualitat d'entertien de la basa que's melhora, mei que mei desempuish que la CCLO e n'a la gestion. » Qu'ei Anne-Marie Lataste qui ac ditz. Qu'ei responsabla de l'esquí nautic club Ortesian, present sus aqueth site desempuish batlèu 30 ans. Ad aqueth títol, qu'ei hèra plan plaçada entà jutjar de la soa evolucion.

Qu'ei vertat que los mejans engatjats per la collectivitat e lo tribalh hèit dempuish 3 ans, que balhan fruts uei lo dia. La basa de lesers qu'ei un endret deus hèra beròis, lo casau deus Ortesians e deus poblants deu territòri, lo lòc de jòcs deus lors mainatges e lo rendez-ve deus esportius de tot nivèu. En 2014, que ns'aurem podut accontentar d'ua gestion a minima – entertien de tot dia, reparacions de totas, etc - mes la nosta ambicion qu'era auta : entà har vèler aqueth endret remarquable, be calè ua dimension environnentalu impeccable qui estosse tanben un vector d'attractivitat percontant l'ensemble deu departament. D'ara enlà aquò qu'ei hèit.

Non s'i vedó pas jamei òbras com las qui estón aviadas entà melhorar la qualitat de las aigas. Tot parièr entà la convencion qui signèm dab los paisans qui esplèitan las parcelas qui son tòcatocantas dab lo lac. Aqueths que's son engatjats a tribalhar aqueras tèrras segon metòds de l'aricultura rasonada. E tanben, l'acòrd renouvelat dab La Gaule Orthézienne qu'estó drin modificat en coèrècia dab los nostes objectius.

L'associacion de pesca que s'ei donc engatjada a n'apeishoar que dab carnassiers (entà la qualitat de l'aiga tostemps). E com l'a declarat lo son president Michel Arenas «que vau rassegar los pescaires, la basa que demora un endret alieutic de comptehar !» e quin endret ! D'ací la fin de l'an mei d'ua tona de carnassiers e de gardons qu'i seràn barrejats.

Lo 9 de mai, qu'envitèm tots los partenaris de la basa de lesers a ua visita deu site. Au parat d'aquera reünion, a la quau la premsa èra convidada, qu'avem brembat lo tribalh hèit e detalhat los programas variats de totas las associacions qui l'animan.

Per'mor que i a çò qui avem hèit e que i a la dinamica lançada per totas aqueras volontats qui hèn viver lo site e participan a la soa atractivitat, e per lo nombre e la gran qualitat deus lesers proposats.

Que'n sian arremerciats ací.

A l'auba d'aqueste estiu, ne'vs poish qu'encoratjar a anar a la basa de lesers d'Ortès-Biron. Entà ve'n balhar ua purmèra idèa, que'vs convidi a léger lo dossier qui'u consacram abans d'i còrrer... a camadas.

Hèra beròis estiu a tots.

JACQUES CASSIAU-HAURIE
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTAT
DE COMUNAS DE LAC-ORTÈS

SOMMAIRE

- DÉCRYPTAGE..... P 3
- LES ÉCHOS DE LA CCLO P 4-5
- ÉCONOMIE..... P 6 À 9
- PETITE ENFANCE..... P 10
- DOSSIER :
BASE DE LOISIRS
D'ORTHEZ-BIRON P 11 À 15
- ENVIRONNEMENT P 16-17
- AMÉNAGEMENT..... P 18-19
- HABITAT..... P 20
- LE MÉMO DE LA CCLO P 21
- ASSOCIATION P 22
- À VOTRE SERVICE! P 22-23

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ

Directeur de la publication : Jacques Cassiau-Haurie
Conception, réalisation et rédaction : service communication CCLO
Photos : service communication CCLO - Sébastien Arnouts - Lycée
Molière-Orthez (C.Joncaquer, G.Gérard, L.Gambotti, M.Simo) - DR
Impression : Sud-Ouest Services, Saint-Geours-de-Mareme (40)
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales 
Dépôt légal à parution - Juin 2017 - ISSN 2552-6006

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ
ROND-POINT DES CHÊNES - BP 73 - 64150 MOURÈNX
TEL : 05 59 60 03 46. FAX : 05 59 60 06 93
WWW.CC-LACQORTHEZ.FR - CONTACT@CC-LACQORTHEZ.FR ■

DÉCRYPTAGE : FERMETURE DE YARA ■

« TOUT A ÉTÉ MIS EN ŒUVRE POUR MAINTENIR CETTE PRODUCTION ICI »



Suite à l'annonce de la fermeture de Yara, la réaction du Président Jacques Cassiau-Haurie.

« Le 7 mars dernier, nous apprenions l'arrêt de la production de l'usine Yara à Pardies avec une fermeture du site prévue pour fin 2018. 86 emplois industriels directs sont menacés. 250 au total en prenant en compte les emplois induits.

Les élus de la communauté de communes se placent résolument aux côtés des salariés et de leurs représentants pour résister à ce mauvais coup.

Cette proposition est inadmissible et irresponsable. La seule justification de la direction est d'ordre comptable. En modifiant le calcul de la rentabilité de l'unité de Pardies, les responsables de Yara veulent justifier l'injustifiable : la casse d'un outil de production utile, pour améliorer les résultats financiers.

Cette proposition est d'autant plus intolérable qu'elle se produit après que mon prédécesseur, l'État, l'ADEME, le Conseil départemental et la Région aient investi, entre 2009 et 2012, plus de

4 millions d'euros dans une infrastructure industrielle permettant à Yara d'améliorer son système économique alors fragilisé par le départ scandaleux de Celanese (lire encadré ci-dessous).

Pourtant, tout a été mis en œuvre pour maintenir cette production ici.

Depuis 2012, la CCLO a mené un travail juridique qui permettait à Yara et Air Liquide le rachat des utilités auprès de Celanese. De même, les interventions conjointes de la communauté de communes et du Préfet des Pyrénées-Atlantiques permettaient à Yara de réduire ses coûts de transport (via le port de Bayonne). Une possibilité que n'a guère optimisé Yara ! Enfin, un accord entre l'État, la communauté de communes et la société norvégienne donnait à l'entreprise jusqu'à 2020 pour mettre ses installations en sécurité.

Malgré tout cela, nous sommes confrontés à la fermeture pure et simple du site. Tout est entrepris auprès des pouvoirs publics afin qu'ils engagent auprès de la direction de Yara toutes les démarches pour stopper ce processus de casse industrielle bien trop répandu dans notre pays et que nous avons déjà douloureusement vécu en 2009 avec Celanese.»

LE RÉSEAU VAPEUR : DE CELANESE À YARA

En 2009, lors de la fermeture de Celanese, les pouvoirs publics s'étaient mobilisés pour maintenir l'activité de l'usine Yara. L'un des enjeux portait sur la possibilité pour le groupe norvégien de vendre sa vapeur à Sobegi. Rappel en 4 dates.

■ 23 mars 2009

Le groupe Celanese Corporation annonçait la fermeture de son unité de Pardies. Pour sauvegarder les 94 emplois de Yara, l'État, la Région, le Département et la communauté de communes décidaient de construire un réseau vapeur reliant Yara à Sobegi. La vapeur émise sera vendue à Sobegi (pour alimenter les usines du site). C'était une des 3 conditions* posées par Yara pour poursuivre l'activité à Pardies.

Coût de l'opération : 4 130 000 € HT

Financée par :

- Communauté de communes de Lacq 982 666 €
- ADEME 1 791 000 €
- Conseil régional d'Aquitaine 569 667 €
- Conseil départemental 64 569 667 €
- État 500 000 €

■ 1^{er} décembre 2011

Yara confirme sa volonté de rester sur le site au-delà de 2013. Air Liquide fait de même.



Le réseau vapeur relie les plateformes de Pardies et Moux.

■ Juillet 2012

Mise en service du réseau vapeur.

■ 20 septembre 2012

L'équipement est mis à la disposition de l'Association pour le Renouveau Industriel de Pardies (ARIP). Son exploitation est confiée à la Société pour l'Exploitation des Utilités de Pardies (SEUP).

■ 7 mars 2017

Announcement de Yara de l'arrêt de la production fin 2018. Soit 4 ans et 5 mois après la réception du réseau vapeur.

* avec la mutualisation de certaines utilités et la possibilité d'accéder au port de Bayonne.

LA PAROLE À

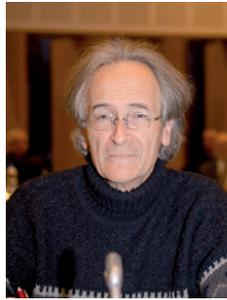
LOUIS COSTEDOAT

Conseiller délégué
à la culture et au patrimoine

Iniciativa est un programme départemental pour la promotion de la langue béarnaise, occitane et gasconne porté par la CCLO. Avec ses partenaires, la collectivité initie des projets et accompagne les associations du territoire pour la promotion de la langue béarnaise, occitane et gasconne.

Point d'étape des actions avec l' élu référent.

« Depuis 2014, la CCLO a renforcé son engagement en faveur de la « lenga de noste ». Avant cette date, nous soutenions déjà les associations qui œuvraient à la promotion de la langue par des aides financières. Et puis dès 2015, avec le Conseil départemental, nous avons proposé aux associations de travailler ensemble pour agir.



Un comité de pilotage regroupant élus et associations a ainsi été créé et a pu établir un recensement des associations et un état des lieux des actions existantes.

Parmi les nouvelles actions proposées, la CCLO a décidé d'enrichir le fond local du MI[X] et de renforcer les animations en bilingue sur l'ensemble du pôle lecture. Dans le magazine intercommunal, nous avons instauré le bilinguisme pour l'éditorial du Président. Depuis 2014, nos cartes de vœux s'affichent dans les deux langues sur tout le territoire.

En février, nous étions présents aux assises de la langue occitane à l'université de Pau. Et en mai dernier, la CCLO et l'Office de tourisme représentait le territoire à la manifestation « Accents du Sud* » à Paris. Enfin, dans le cadre du Contrat Local de Santé**, nous travaillons avec le Conseil départemental à la promotion de l'enseignement de la langue maternelle des personnes âgées, malades ou en situation de handicap auprès des aidants médicaux. Nous avons d'autres projets : nous réfléchissons notamment sur la signalétique au sens large du terme.

Dans le cadre de notre compétence économie nous utilisons tous les leviers de développement possible et la référence à la langue en est un très important. En tant que délégué de la CCLO à la culture et au patrimoine, mon engagement est total, enthousiaste et il se traduit par des actes.»

* Au-delà de l'organisation du festival Hestiv'Òc, cette association s'engage, crée et soutient de nombreux projets qui participent à la mise en valeur de la « cultura noste ».

**Le CLS a vocation à coordonner les actions de promotion de la santé et de prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social pour répondre aux besoins des habitants d'un territoire

« De 2014 enlà, la CCLO qu'a ahortit lo son engatjament entà la « lenga de noste ». Abans aquera data, que sostienèvam dejà las associacions qui obravan a har vèler la lenga dab ajudas financèras. E puish tanlèu 2015, dab lo Conselh departamentau, que perpausèvam a las associacions de tribalarhar amassa entà agir. Un comitat de pilotatge qui aplèga

elejuts e associacions qu'estó atau hargat e que podó establir un recensament de las associacions e un estat deus lòcs de las accions qui existivan.

Au demieï de las navèras accions proposadas, la CCLO qu'a decidit d'enriquir lo fons locau deu MI[X] e d'ahortir las animacions bilinguas sus l'ensemble deu pòle lectura. Hens lo magazine intercomunau, qu'instaurèvam lo bilingüisme entà l'editoriau deu President. De 2014 enlà, las nostas cartas de vòts que s'affichan tanben en las duas lengas capvath lo parçan.

En heurèr, qu'èram a las assisas de la lenga occitana a l'Universitat de Pau. E au mes de mai passat, la CCLO e l'Ofici de torisme qu'arrepresentavan lo territòri a la manifestacion « Accents du Sud* » a Paris. Enfin, hens l'encastre deu Contracte Locau de Santat**, que tribalham dab lo Conselh departamentau a promòver l'ensenhament de la lenga mairana de las personas atjadas, malaudas o handicapadas au près deus ajudaires medicaus. Qu'avem projèctes mei : que perpensam mei que mei a la senhaletica au sens larg deu tèrmi.

Hens l'encastre de la nosta competència economia qu'emplegam tots los lhevaders de desvolopament possibles e la referéncia a la lenga que n'ei un deus màgers. Com delegat de la CCLO a la cultura e au patrimòni, lo men engatjament qu'ei sancèr, plen d'arsec e que's traduseish per actes. »

* Au-delà de l'organisation deu hestiv'Òc, aquera associacion que s'engatja, crea e sostien un sarròt de projèctes qui participan a har vèler la « cultura noste ».

**Lo CLS qu'a vocation a coordinar las accions de promocion de la santat e de prevencion, las politicas de suenhs e l'acompanhament medicosocial entà respòndre aus besonhs deus poblants d'un territòri

FOIRE DE MOURENX

Les robots ont fait fureur !



Mourenx s'est transformée en une ville des plus futuristes le temps du week-end des 8 et 9 avril.

Si Titan était incontestablement le plus attendu de tous les robots, le petit Nao a été très apprécié et en a surpris plus d'un par son interactivité avec les visiteurs venus par milliers.

Les nombreuses animations et shows en tout genre ont rythmé ces deux journées festives. Particulièrement apprécié des plus jeunes, l'atelier de programmation de robots, proposé par Lacq-Odyssée et la Cyberbase, a attiré près de 900 participants. Un temps estival a également été propice aux 250 exposants qui ont été très sollicités par les passants.

La braderie, organisée par la médiathèque, a attiré 200 personnes sur la journée de samedi et plus de 2 000 documents, livres et CD ont été vendus !

Un grand succès donc pour cette 27^{ème} édition !



MOBILACQ

Béarn Pyrénées Voyage
au volant du TAD



Depuis le transfert de la compétence transport au Conseil régional Nouvelle-Aquitaine*, il a été acté par convention entre la Région et la CCLO que le service se poursuivrait dans les mêmes conditions.

La Région financera l'opération à hauteur de 50 %. Le budget pour l'année 2017 s'élevant à 220 000 €.

Par ailleurs, après relance du marché du transport - qui était arrivé au terme des 5 années - il a été attribué à l'entreprise Béarn Pyrénées Voyages.

Implantée à Pardies, cette société exploitera le service de transport à la demande grâce à 5 véhicules neufs (dont 3 équipés PMR pouvant accueillir un fauteuil) sans rupture de service d'un prestataire à l'autre.

* au 1^{er} janvier 2017, dans le cadre de la loi NOTRe

PROJET DE TERRITOIRE

Plus de 200 personnes ont assisté
aux 4 réunions publiques.

«A quoi sert la CCLO ? »

Vaste question à laquelle les élus ont répondu en mars dernier à l'occasion de 4 réunions publiques organisées à Moux, Arthez-de-Béarn, Monein et Orthez. 221 personnes se sont déplacées pour les écouter, les questionner et regarder le film conçu pour l'occasion.

Pour ceux qui n'ont pas pu venir, une séance de rattrapage est possible en allant sur le site www.cc-lacqorthez.fr et sur Youtube où ils pourront

visionner le film de 30 minutes qui, de manière vivante et pédagogique détaille les compétences de la CCLO, ses enjeux et son projet d'avenir.



EXPOSITION À ORTHEZ

La place Saint-Pierre :
lieu de vie et d'échanges



Dans le cadre du Pays d'Art et d'histoire - label porté depuis le 1^{er} janvier 2017 par la CCLO - le service tourisme présente une exposition sur l'histoire de la place Saint-Pierre. Sur 3 triptyques, 9 panneaux illustrés racontent l'histoire du lieu, son église, son cimetière, ses halles et ses marchés.

LES VENDREDIS DE L'INFO

Avec le réseau des pépinières d'entreprises.

La CCLO, via son réseau de pépinières d'entreprises, propose toute l'année des temps d'information sur des thèmes variés à l'attention des entrepreneurs du territoire.

Dernier rendez-vous avant la pause estivale, le vendredi 21 juillet, de 8h30 à 10h30, à la pépinière d'Artix.

L'objet ? Des rencontres entre entrepreneurs du territoire. Il s'agira de développer son réseau local de partenaires, de présenter son entreprise et son activité en quelques minutes, d'échanger sur des problématiques communes et de trouver bien sûr de nouvelles opportunités commerciales.

Ces animations économiques sont gratuites et sans inscription.

Elles reprendront dès le mois de septembre !

Renseignements au 05 59 53 99 99 ou sur www.cc-lacqorthez.fr.

ELAN BÉARNAIS PAU-LACQ-ORTHEZ

Près de 1 000 places offertes

La CCLO a lancé en octobre 2016 une opération permettant aux habitants du territoire d'aller supporter l'Élan Béarnais Pau-Lacq-Orthez au cours d'un match de leur choix.

C'est ainsi qu'elle leur a offert 619 places, le 5 février, pour aller voir leur équipe disputer le match contre Chalon sur Saône et 355 places, le 19 mars, pour la voir remporter avec succès le match tant attendu contre Le Mans.

L'opération de la CCLO est terminée pour la saison.

L'EXTENSION DE CHEMSTART'UP PRÊTE À FONCTIONNER

La plateforme technologique CANOE est en cours d'aménagement dans l'extension des locaux de Chemstart'up. Ce nouveau bâtiment de 1092 m² est entièrement dédié aux matériaux.

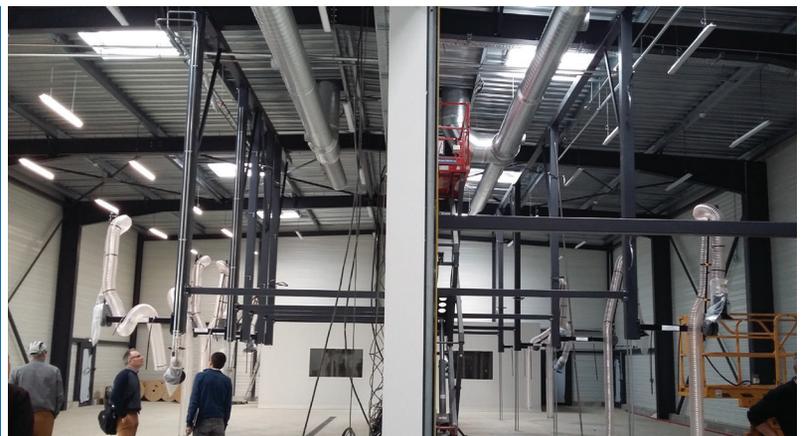
Deux pilotes-démonstrateurs vont y être installés : une ligne d'imprégnation de fibres par polymères thermoplastiques et une ligne de fibres de carbone biosourcées à bas coût.

Cette dernière est unique en France et permettra de développer la filière sur les fibres de carbone.

Ce projet de 1 million d'euros a été réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la CCLO. Il a été financé à hauteur de 200 000 € par la collectivité et à hauteur de 800 000 € par le Conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine.



L'intérieur est divisé en 2 halles techniques, qui recevront chacune un pilote, elles sont équipées de bras d'aspiration et d'arrivées en utilités. La salle de contrôle est au fond.



« LACQ GREEN VALLEY » POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le GIP Chemparc, avec différents partenaires, va constituer un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) sous la dénomination «Lacq Green Valley».

Celui-ci sera chargé de piloter le site de démonstration de production, stockage et gestion de l'énergie qui sera situé à Lacq, derrière Chemstart'up, à côté du bâtiment de la plateforme technologique Canoé (voir ci-dessus).

Ce GIS sera constitué de Chemparc, de l'Association pour le développement de l'enseignement et des recherches auprès des universités, des centres de recherche et des entreprises d'Aquitaine (ADERA), de Canoé, du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, de la communauté de communes de Lacq-Orthez et des sociétés Arkema et Total.

Le nouveau groupement aura vocation à créer et développer des actions de laboratoire et d'applications industrielles sur la plateforme commune «Lacq Green Valley» pour gérer et stocker des énergies renouvelables, avec divers types d'applications industrielles et des développements en matière de recyclage.

Autres vocations de la plateforme : le développement de recherches sur la rénovation des constructions et sur l'agriculture raisonnée, l'initiation de projets collaboratifs avec des acteurs industriels et autres entreprises de

toutes tailles qui pourront trouver un lieu d'expérimentation pour leurs propres recherches et développements.

Son ambition est de devenir un véritable pôle d'attractivité régional et susciter de nouveaux développements industriels dans le domaine de la transition énergétique.



À ABIDOS, ETIP A AGRANDI SES LOCAUX

Depuis 1970, la société ETIP*, installée à Abidos, fabrique des pièces de chaudronnerie en matériaux thermoplastiques pour des groupes industriels internationaux (Total, Novasep, Safran, Arkema, Chimex, Sobegi, etc.).

Pour améliorer les conditions de travail de ses 15 salariés, l'entreprise vient de construire de nouveaux locaux (sociaux et administratifs) pour lesquels elle a bénéficié d'une subvention de 25 000 € de la CCLO. Cette aide s'inscrit dans le cadre du dispositif «aide aux entreprises» de la collectivité. Elle représente 23,2 % d'une assiette de dépenses éligibles de 107 650 € HT.



*membre du groupe Volx

Le 10 avril, Denis Garnier, président du groupe Volx et Charles Marco, responsable de l'agence ETIP d'Abidos, recevaient le Président Cassiau-Haurie et Guy Laffitte, Maire-adjoint de la commune, pour une visite des nouveaux locaux.

FAIRE UNE PAUSE «AU COIN COSY»



Chez Nathalie Antic, c'est comme à la maison, le sourire de la patronne en plus ! On y déjeune, on y goûte, en famille, en solo ou entre amis. On vient y acheter son thé ou son café, sa laine et ses aiguilles et à l'occasion, un petit objet déco pour le plaisir d'offrir. Au Coin Cosy d'Arthez-de-Béarn, la maîtresse des lieux cuisine local et fait travailler ses collègues artisans et producteurs locaux dans la partie boutique de ce lieu atypique. Ouvert depuis mars dernier, l'endroit a déjà trouvé sa clientèle, qu'elle soit de passage ou locale puisque l'établissement est idéalement situé à l'entrée de la commune ; impossible de le rater avec sa devanture colorée.

Nathalie Antic a rénové l'ancienne épicerie pour créer ce lieu convivial qu'elle fait également vivre en y animant des ateliers créatifs.

La cheffe d'entreprise a bénéficié d'une aide de 4 886 € de la part de la CCLO au titre de l'Opération Collective de Modernisation de l'artisanat et du commerce qui soutient l'activité économique en zone rurale.

Ouvert lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 18h, le mardi de 9h à 14h, le vendredi de 9h à 22h et le dimanche de 16h à 18h. Soirée à thème un vendredi par mois. Possibilité de repas en soirée sur réservation (minimum 6 personnes) 07 81 47 27 74 ou 09 53 27 22 01.

LES INFOS DE L'ÉCO

TOTAL INVESTIT 30 MILLIONS D'EUROS DANS SOBEGI

Cet investissement est notamment destiné à réduire les pertes, à moderniser les installations et à dimensionner l'offre à l'accueil d'autres industriels : les 4^{ème} et 5^{ème} piliers nécessaires à la pérennité du site de Lacq.

Le «plan d'avenir» présenté le 15 mars dernier par Gilles Noguérol, président de Sobegi, va se mettre en œuvre sans licenciement et avec l'accompagnement financier du géant pétrolier, actionnaire majoritaire de SOBEGI.

BIRON : OCTIME RACHÈTE MAPOTEMPO

Spécialisée dans l'optimisation des tournées, la start-up numérique Mapotempo s'adresse aux acteurs du portage de repas, de la livraison de médicaments, de la collecte de déchets, etc. La société, dirigée par Mehdi Jabrane, compte aussi parmi ses clients TOM-TOM, le géant du GPS, ainsi que plusieurs sous-traitants d'Amazon. «Intégrer le groupe Octime est un levier de croissance absolu. Faire partie d'un groupe mondial de 20 millions d'euros de chiffre d'affaires va renforcer notre crédibilité et pérenniser la relation que nous avons avec les grands comptes français et internationaux » se réjouit Mehdi Jabrane.

ARTIX : SPORTIEMPO À EUROLACQ 1

La construction d'un complexe sportif est en cours sur la zone Eurolacq 1. D'une superficie de plus de 1 800 m², le lieu accueillera plusieurs espaces (soccer, paddle, fitness, squash, etc.). Le bâtiment est situé sur un terrain de 4 280 m² vendu par la CCLO.

Les porteurs de projet ont bénéficié de l'aide de la CCLO dans le cadre de l'OCM, à hauteur de 5 400 €.

CEREXAGRI INVESTIT 15 MILLIONS D'EUROS SUR SON SITE DE MOURENX

L'entreprise Cerexagri, située sur la zone Chempôle 64, va agrandir ses locaux en 2018.

Filiale du groupe indien UPL dont le siège est à Bombay, la société mouroise est reconnue mondialement pour la qualité de sa production de bouillie bordelaise (80 % en agriculture biologique et 20 % en agriculture traditionnelle).

Le groupe a donc choisi d'augmenter sa capacité de production sur site en investissant 15 millions d'euros.

10 emplois au minimum devraient être créés et s'ajouter aux 40 actuels, sous la responsabilité de l'actuel directeur Monsieur Cavasse.

Les travaux de l'extension débuteront en juillet prochain.



MARCHÉ DE PRODUCTEURS DE PAYS : A VOS AGENDAS !



des Pyrénées-Atlantiques, 4 marchés de producteurs de pays, de 18 à 23 heures, à :

- **Mourenx** : le jeudi 29 juin 2017, place du Béarn,
- **Orthez** : le jeudi 3 août 2017, place d'Armes,
- **Monein** : le jeudi 24 août 2017, place Henri Lacabanne,
- **Arthez-de-Béarn** : le vendredi 8 septembre 2017, place du Palais.

Dans le cadre de la promotion des producteurs locaux auprès des consommateurs, la CCLO organise, chaque été en collaboration avec la Chambre d'Agriculture

SAFRAN ET TORAY signent un contrat cadre pour l'achat de matériaux composites à hautes performances

Un accord-cadre de 10 ans a été signé entre Safran et Toray, une étape importante dans le partenariat historique entre les deux sociétés. Grâce à ce contrat, les deux partenaires ont désormais un cadre pour la fourniture de matériaux composites de haute performance dédiés à la fabrication de nouvelles générations de pièces pour les équipements aéronautiques.

Safran et Toray ont pour ambition de renforcer leur collaboration afin de relever les défis d'un marché aéronautique en croissance, en créant des technologies avancées et compétitives et en proposant des solutions respectueuses de l'environnement. En tant que leader mondial de la fibre de carbone et des matériaux composites de haute performance, Toray apportera son soutien à Safran grâce à la variété des matériaux innovants et des nouvelles technologies développées par le Groupe.

Thierry Viguier, directeur des achats matières de Safran, a déclaré que « Safran entretient une relation de longue date avec son fournisseur historique Toray. Nous avons maintenant l'intention de profiter pleinement et directement de la capacité de Toray à développer des matériaux composites à haute performance, il était donc temps de formaliser une voie de collaboration novatrice par le biais d'un accord long terme. »

Yasuo Suga Toray Senior, vice-Président et Directeur Général de la division Torayca et Composites, a déclaré que « Safran est notre client stratégique dans le développement de notre business à l'international et nous avons déjà une longue histoire commune en qualité de fournisseur de matériaux. Nous sommes extrêmement heureux de pouvoir renforcer notre partenariat en fournissant nos matériaux et technologies les plus récemment développés. »

« FABRIQUER UN LIVRE À ORTHEZ N'EST PAS PLUS CHER QU'AILLEURS » L'IMPRIMERIE ICN REÇOIT LE LABEL «ORIGINE FRANCE GARANTIE»



Le 2 mars dernier, l'imprimerie ICN célébrait l'obtention du label «Origine France Garantie». Une première en France dans le secteur de la fabrication de livres. Rencontre avec Jean-Paul Lafont, directeur et fondateur de l'imprimerie numérique.

Pourquoi avoir demandé cette labellisation ?

« Nous avons des compétences que l'on ne trouve pas ailleurs, un savoir-faire sur court et moyen tirage que je souhaitais valoriser. C'est important d'être fier de ce que l'on fait. Et cela nous distingue vraiment.

Justement, à quelles exigences avez-vous dû répondre ?

Tout notre travail a été passé à la loupe par un organisme de contrôle indépendant. Les factures ont été épluchées, l'origine des matières premières vérifiée, etc.

Sur les exigences, plus de 50 % des composants du prix de revient du livre doivent être achetés ou fabriqués en France : outils de fabrication, personnel, matières premières, etc. C'est notre cas. Nous en sommes à 70 %, ce qui est tout à fait honorable.

Commercialement, qu'est-ce que ce label peut vous apporter ?

C'est un argument supplémentaire auprès de nos clients. Même si en termes de prix, nous sommes déjà très compétitifs sur le marché européen. Fabriquer un livre à Orthez n'est pas plus cher qu'ailleurs ! Mais nous restons vigilants car il n'y a pas un jour qui passe sans qu'une offre ultra-concurrentielle ne tombe. Des offres parfois à la limite de la fantaisie. En réalité, peu de livres sont produits en France. Nous sommes donc en concurrence avec les fabrications étrangères. Ce label est une plus-value car c'est le seul qui certifie l'origine française d'un produit. Il est incontestable car la certification est obligatoire. Rien à voir donc avec d'autres mentions - « made in France » par exemple - qui sont « déclaratives ».

POUSSER LES MURS POUR SE DÉVELOPPER

ICN n'est pas la seule imprimerie installée sur le territoire mais elle est la seule à proposer l'impression numérique pour la production de documents commerciaux et de livres en petite et moyenne série. Créé en 1999, le groupe ICN compte 3 sociétés spécialisées dans la fabrication de livres et dans l'édition : ICN, Sté des presses d'Orthez et éditions Gascogne. Elles emploient 11 personnes.

Un chiffre que l'entrepreneur espère augmenter à long terme grâce au projet de développement pour lequel il a sollicité la collectivité.

La CCLO est propriétaire d'un local accolé à l'imprimerie pour lequel Jean-Paul Lafont s'est porté acquéreur. Avec ces 380 m² supplémentaires, ICN pourrait proposer à ses clients une gestion totale de leurs stocks : impression, stockage, expédition sur les lieux de distribution, gestion des stocks, réimpression.

« Nous assurons ce service pour 4 clients mais si nous voulons le développer, nous avons besoin de place pour stocker les ouvrages ».



L'imprimante numérique - « Garantir une fabrication locale est un moyen de se montrer respectueux de l'environnement. Transporter un livre d'Orthez à Pau n'a pas la même empreinte carbone que de le faire venir de Pologne ou de Chine. » souligne Jean-Paul Lafont.

MAISON DE LA PETITE ENFANCE D'ORTHEZ : LES TRAVAUX COMMENCENT

C'est parti pour les travaux de construction de la maison de la petite enfance !

Le projet avait été suspendu le temps de la réalisation de fouilles archéologiques demandées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et réalisées par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP). Les fouilles étant terminées depuis le mois de février, le chantier sous la maîtrise d'ouvrage de la CCLO a débuté en mai et durera 15 mois.

La maîtrise d'œuvre est confiée à Bidegain & De Verbizier ainsi qu'aux bureaux d'études Camborde, INSPYR énergies Environnement et OTCE Aquitaine. Le marché de construction est répartie entre 16 entreprises.

La somme totale des travaux est de **2 136 744 € HT**.

La maison de la petite enfance comprendra 50 places en crèche, soit 20 % de plus que la crèche provisoire actuelle et un Relais d'Assistants Maternels (RAM). Cette structure quittera les locaux vétustes et inadaptés situés près du centre socioculturel.

1 168 400 € DE SUBVENTIONS PRÉVUES POUR CE PROJET :

- Conseil régional Nouvelle-Aquitaine 150 000 €
- Conseil départemental 64 310 000 €
- CAF 688 400 €
- MSA 15 000 €

10
11

UNE RENCONTRE PROFITABLE AUX PROFESSIONNELS

Pour la 3^{ème} année consécutive, la communauté de communes de Lacq-Orthez a organisé une journée pédagogique pour l'ensemble du personnel des crèches intercommunales du territoire (Artix, Baigts-de-Béarn, Lagor, Orthez et Sault-de-Navailles).

Le thème de cette rencontre du 7 avril : «Faire équipe pour accueillir et prendre soin». Silvana Monello-Houssin, consultante, formatrice experte petite enfance et psychopédagogue, a abordé, auprès des 66 agents présents, des sujets comme l'intérêt du travail d'équipe, la cohésion et le sentiment d'appartenance.

Le président Jacques Cassiau-Haurie a accueilli les participants et a souligné combien la solidarité et la cohésion étaient importantes pour la CCLO. En effet, cette journée de formation annuelle est un acte fort auquel la communauté de communes est attachée car elle contribue à instaurer une culture commune et du lien au sein des crèches.



BIENVENUE À

AÏNE LYTWYN et **GAËLLE PEYSSET**
ont pris leur fonction de directrices des
crèches d'Orthez et de Sault-de-Navailles
respectivement le 29 mars et le 27 février.

CET ÉTÉ, POUR LES LOISIRS :
C'EST LA BASE !



DEPUIS 2014, LA CCLO ASSURE LA GESTION DE LA BASE DE LOISIRS D'ORTHEZ-BIRON.

Les moyens qu'elle a engagés pour sa rénovation sont à la mesure de l'ambition recherchée :

- en faire un lieu protégé sur le plan environnemental,
- un espace de loisirs en pleine nature qui répond à l'attente de toutes les catégories de la population.

Au terme de ces 3 années de chantier, il est temps de faire un tour d'horizon de toutes les nouveautés.

SUIVEZ LE GUIDE...

À VOS MARQUES, PRÊTS, PLONGEZ !

LE LAC DE LA BASE DE LOISIRS

Label handiplage

- Espace baignade surveillée par 5 maîtres-nageurs
- Location de pédalos à la demi-heure
- Buvette-restauration rapide
- Ski nautique
- Pêche (avec la carte)
- Aquazone (cf page 14)



SUR L'AGENDA DE LA BASE

■ Le 10 juin, la fête du lac

À partir de 10h : animations gratuites
- 18h : spectacle de poneys «Comics and fantasy» - 20h : démonstration de ski nautique, grillades, buvette et ambiance musicale - 23 h : feu d'artifice et poisson de fuego - Menu spécial au Gourmet du lac.

Tout le week-end : tournoi de Sandball avec le Orthez Hand Club.

- 24 juin, pédalos nature de 15h à 20h excursion en pédalos avec le CPIE* Béarn et la Fédération départementale de la chasse.

■ Tout le mois de juillet

L'Association de Prévention Spécialisée du Pays des Gaves (APSPG) et le Centre socio-culturel d'Orthez proposent des animations : badminton, parcours sportif, challenge photo, château de sable.

Permanences d'accueil les lundis et mercredis de 15h à 19h.

* Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

12
13

PIQUE-NIQUE SUR L'HERBE OU DÉJEUNER EN TERRASSE ?

Le premier se passera sur les tables disposées sur l'aire de loisirs. Pour le deuxième, n'oubliez pas de réserver.

La table du Maître restaurateur Vincent Stafrach qui officie au Gourmet du lac est très prisée. Il cuisine tous ses plats avec des produits bruts, frais et locaux. Pas de produits transformés ailleurs que dans ses cuisines ici !

Près des aires de jeux, des tables en plastique recyclé et en bois sont à la disposition des visiteurs.



PÉDALER OU COURIR, POURQUOI CHOISIR ?

3,6 KM pour courir, pédaler ou marcher autour du lac.



Pour parcourir les 40 HECTARES DE LAC, combien de coups de pédales ?

VOUS REPRENDREZ BIEN UN PEU DE FITNESS ?



Adieu les vétustes équipements en bois qui ceinturaient le lac...

Et bonjour au pimpant espace fitness qui longe le chemin piétonnier non loin de l'aire de jeu pour les enfants.

7 équipements sportifs pour muscler les différentes parties du corps sont mis gratuitement à la disposition du public :

- Vélo simple
- Vélo elliptique
- Marcheur double
- Duo abdos / échelle verticale
- Duo planche abdos / quadriceps
- Puller
- Duo ascenseur / porteur



ET NOS AMIS LES BÊTES ?

AVEC OU SANS MILOU ?

Tant qu'ils sont tenus en laisse, les chiens sont admis sur l'ensemble de la base...



... ET LES BICHES... TOLÉRÉES !

Lorsqu'elles ne font que passer et ne dérangent pas les visiteurs. Cette photo a été prise par Christophe Cantou, agent de la base de loisirs le matin du 28 mars dernier.



LE BONHEUR DES ENFANTS, LA TRANQUILITÉ DES PARENTS



AQUAZONE, CE N'EST PAS QUE POUR LES ENFANTS !

14
15

C'est l'attraction de l'été : 1 000 m² de jeux pour escalader, sauter, glisser, courir, faire du trampoline et de la balançoire, de la catapulte et des parcours d'obstacles sous la vigilante attention de 3 surveillants exclusivement affectés à cette animation pour laquelle le port du gilet de sauvetage sera aussi obligatoire. Les parents pourront également s'en donner à cœur joie puisque si l'attraction est accessible aux enfants à partir de 7 ans (de 7 à 8 ans accompagnés par les parents), elle est sans limite d'âge pour les adultes !

- Ouvert tous les jours à partir du 5 juillet, de 11h à 19h.
- Matin : 6 € pour 1h et 9€ pour 2h - Après-midi : 8€ pour 1h et 15€ pour 2h.

DE 6 MOIS À 3 ANS

Les tout-petits sont en sécurité sur l'aire qui leur est dédiée où grenouille, oiseau et fleur sont à ressort et la balançoire adaptée à leur taille.



POUR LES PLUS DE 3 ANS

Sur les espaces de jeux, les enfants n'ont que l'embaras du choix. Pour les 3-6 ans, 3 aires de jeux multi-activités avec tours, toboggans, filet à grimper, mât de pompier, plan d'escalade, tam-tam à ressorts, maisonnette, etc.

Pour les 6-12 ans les équipements sont également adaptés à leur motricité : toboggan, barre de glisse, échelle et filet à grimper, plan d'escalade, 2 voiles à grimper, etc.

LA TYROLIENNE POUR TOUS

23 mètres de long, il n'y a qu'à s'agripper et se laisser glisser sur le filin.

LES AUTRES ACTIVITÉS DE LA BASE

- Ping-pong ■ Court de tennis ■ Pêche : Gaule Orthézienne ■ Tir à l'arc : les Robins Béarnais
- Ski nautique ■ Toboggan aquatique.

Infos et enseignements : 05 59 60 55 06 et sur le site www.cc-lacorthez.fr et la page facebook «Base de loisirs Orthez-Biron».

UN SITE NATUREL SOUS PROTECTION ENVIRONNEMENTALE



LA ROSELIÈRE – délimitée par la ligne de piquets à gauche - est plantée à la sortie du ruisseau de Biron.

Pour améliorer la qualité des eaux et lutter contre la prolifération de cyanobactéries, la CCLO s'est lancée dans un chantier d'envergure. Il a démarré en octobre 2016 par une bioépuration de l'eau qui a permis la dégradation des vases en suspension. Il s'est poursuivi par une vidange du plan d'eau et achevé avec la plantation d'une roselière. Les quelques 10 000 plants de roseaux vont capter les matières en suspension et les nutriments (nitrates, phosphates) provenant du bassin versant amont.

En avril 2017, le lac était de nouveau à son niveau normal.

L'oxygénation du milieu aquatique associée aux prélèvements de certaines espèces de poissons (carpes, brèmes, ...) responsables de la turbidité des eaux, ont permis de retrouver une eau claire. La roselière aura une action préventive.

Le lac est fin prêt pour la baignade et les activités nautiques !



DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES POUR L'EXPLOITATION DES TERRES AGRICOLES

Dans le cadre des travaux de réaménagement du lac, la collectivité a instauré des mesures agro-environnementales que les agriculteurs qui exploitent les champs accolés à la base de loisirs se sont engagés à appliquer. Les 4 agriculteurs devront cultiver les 10 hectares en respectant les principes de l'agriculture raisonnée :



- Rotation annuelle des cultures sur 4 ans : soja, tournesol, maïs et blé.
- Mise en place d'un couvert végétal l'hiver qui suit la culture.
- Interdiction d'utiliser du glyphosate et obligation de détruire les couverts de façon mécanique.
- Respect des quotas d'apports de fertilisant et de produits phytosanitaires.
- Réalisation d'un plan prévisionnel de fumure.
- Mise en place d'une bande enherbée de 20 m le long du chemin piétonnier du lac sans culture et sans traitement.
- Irrigation, sur autorisation préfectorale pour pompage dans le ruisseau de Biron.

Ce cahier des charges a été rédigé sur les conseils des techniciens de la Chambre d'agriculture, en collaboration avec les exploitants qui ont adhéré immédiatement au projet.

INSTAURATION D'UNE FISCALITÉ DÉCHETS

LA CCLO BAISSÉ SA TAXE COMMUNAUTAIRE POUR LIMITER L'IMPACT SUR LES MÉNAGES

Après l'harmonisation du service, en avril 2015, la collectivité instaure une fiscalité «déchets» équitable. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) a été votée en conseil communautaire en juin 2016. Elle sera appliquée à chaque foyer de la communauté de communes et apparaîtra sur les feuilles d'imposition de la taxe foncière dès cet automne¹.

- Les habitants des 16 communes de l'ancien district de Lacq devront s'acquitter de cette taxe qu'ils ne payaient pas directement auparavant car ce service était financé par les autres ressources de la collectivité.
- Pour les résidents des anciennes communautés de communes d'Arthez-de-Béarn, Lagor et Monein, une colonne «déchets» va apparaître ou réapparaître sur leur feuille d'imposition. La facture devrait être la plus neutre possible puisqu'avant 2017, ils payaient déjà ce service via leur taxe communale d'habitation et/ou de foncier bâti. Pas de changement pour les habitants du canton d'Orthez et de Bellocq qui s'acquittaient déjà d'une taxe «déchets».

La CCLO baisse le taux de l'intercommunalité de la taxe d'habitation

Pour limiter l'impact financier sur les foyers, la CCLO a fait le choix de baisser de 2,9 points le taux de l'intercommunalité de la taxe d'habitation. Dans un contexte financier contraint, c'est un geste important en faveur des ménages; un geste qui témoigne aussi de la préoccupation environnementale de la collectivité : les services que finance la TEOM n'ayant d'autres objectifs que d'inciter chaque foyer à réduire ses déchets.

1 - les propriétaires la répercuteront à leurs locataires.

16
17

LA TEOM POUR QUELS SERVICES ?

La TEOM finance la collecte des déchets et leur élimination et/ou leur valorisation.

- **Les collectes (porte-à-porte ou apport volontaire)** ordures et emballages ménagers, verre, collectes spécifiques (encombrants, déchets verts, cartons des entreprises).
- **Gestion de 7 déchetteries**
Leur accès est gratuit et réservé aux résidents des communes de la CCLO. Des gardiens sont présents sur chaque site.
- **Mise à disposition gratuite de composteur et bio-seau** en déchetteries.
- **Gestion des sites de traitement**
Usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM) à Mourenx, installation de stockage de déchets et plateforme de broyat de déchets verts à Orthez.
- **Des actions de sensibilisation au tri**
Dans les écoles et sur les marchés, l'ambassadrice du tri explique les bons gestes et les consignes de tri.



254 KG DE DÉCHETS
PAR HABITANT
ont été déposés sur
l'ensemble des
7 déchetteries
gérées par la CCLO
en 2016.



En 2016, chaque habitant de la
CCLO a trié en moyenne 49 KG
D'EMBALLAGES MÉNAGERS,
soit 22 % de plus qu'en 2015.

En 2016, 1605 TONNES DE VERRE
ont été collectées soit 30 kg/hab ce
qui représente 9% de plus
qu'en 2015.



Un service de collecte
auprès des entreprises :
295 TONNES
DE CARTON
ont été collectées
en 2016.

MOBILITÉS ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE AU CŒUR DU PROJET ENVIRONNEMENTAL

La CCLO élabore son Plan Climat Air Énergie Territoire (PCAET) issu de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Il s'agit d'un outil de planification qui permet de lutter contre le changement climatique et anticiper ses effets. Sa réalisation nécessite l'étude d'un diagnostic* basé sur le profil énergétique et climatique du territoire. Ce travail détermine les orientations et les actions qui seront ensuite mises en œuvre.



Aline Langlès, vice-présidente, déléguée à l'environnement et aux économies d'énergie.

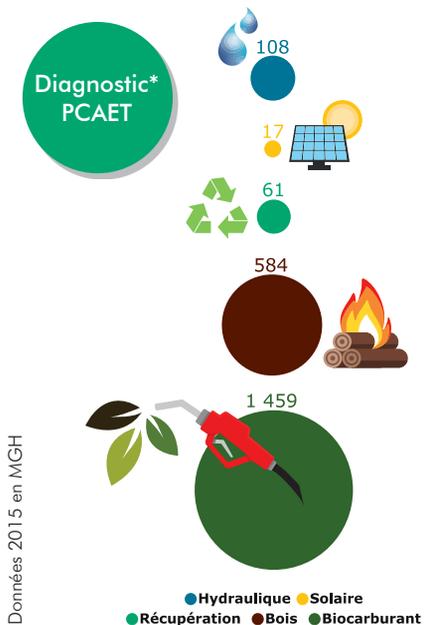
« L'objectif de la loi est de réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre et de 30 % la consommation d'énergie fossile d'ici 2030. Pour

l'atteindre, nous allons renforcer notre action dans les domaines des mobilités (déplacements alternatifs, développement du numérique, etc.) ainsi que des économies d'énergie dans le résidentiel et les activités économiques. Nous avons aussi le projet d'installer des fermes photovoltaïques. Enfin, n'oublions pas que l'une de nos priorités est le développement économique. Notre défi est d'accueillir des entreprises, nous travaillons donc pour mettre à leur disposition des énergies vertes. Par ailleurs, le secteur agricole n'est pas oublié puisque nous favorisons déjà les circuits courts et l'agrotourisme. »

« NOUS PRODUISONS EN ÉNERGIE RENOUVELABLE, L'ÉQUIVALENT DE 71 % DE CE QUE NOUS CONSOMMONS »

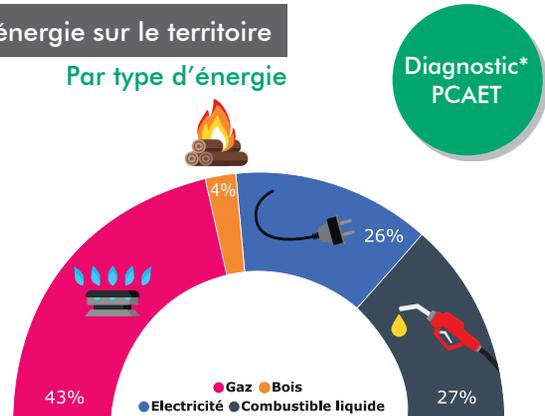
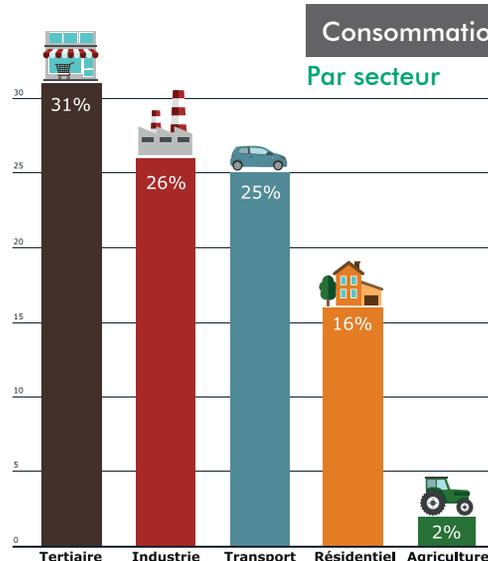
« Ce chiffre place le territoire très au-dessus de la moyenne nationale. Il s'agit essentiellement d'énergie de récupération et de biocarburant : l'incinérateur à ordures ménagères situé à Mourenx récupère de la vapeur qui est ensuite utilisée par l'industrie. De son côté, l'usine Abengoa Bioenergy France, à Induslacq, produit 200 000 m³ de biocarburants de première génération, extraits des produits agricoles comme le maïs. »

Production d'énergie renouvelable sur le territoire



« L'EMPREINTE ÉNERGÉTIQUE » DE L'HISTOIRE INDUSTRIELLE DU BASSIN DE LACQ

« L'une des particularités du territoire est d'être très industriel mais aussi agricole et forestier puisque ces deux activités occupent 82 % de la superficie de la communauté de communes. De fait, nous avons surtout des enjeux de consommation d'énergie et d'émission de polluants. L'autre particularité, c'est que notre territoire a entamé sa transition énergétique depuis plusieurs années. Ce qui fait qu'à ce jour, nous produisons beaucoup d'énergies renouvelables. Nous privilégions également la recherche et le développement dans les domaines des nanoparticules, des matériaux biosourcés et du stockage de l'énergie. »



« L'histoire industrielle du bassin de Lacq se retrouve dans les types d'énergie utilisée puisque la consommation de gaz est majoritaire avec 43 %. »

* A partir des données orecca

AMÉNAGEMENT «CŒUR DE VILLE» D'ORTHEZ L'AVENUE DE LA MOUTÈTE ROUVERTE AU PUBLIC

LA PHASE 1, zone du secteur de la Moutète au square Catherine de Bourbon a été livrée fin mai à l'exception des plantations qui seront réalisées à l'automne, période plus favorable pour la reprise des végétaux.



Le restaurant «La cuisine à musée» dispose d'une vaste terrasse, en surplomb, préservée de la circulation.



Les emmarchements devant le square Catherine de Bourbon pour accéder au jardin.



Le soutènement de la terrasse sera doublé d'un parement évoquant Jeanne d'Albret par un jeu de relief (technique du béton matricé).

LA PLACE MARCADIEU FERMÉE À LA CIRCULATION EN AOÛT

Le chantier se poursuit place Marcadieu. De juin à août, cette place est fermée à la circulation. Toutefois, l'accès au centre ville depuis la rue Saint Pierre est maintenu jusqu'à fin juillet.

Par ailleurs, un vaste chantier de fouilles archéologiques démarre place Marcadieu et devant le théâtre Francis Planté. Elles se poursuivront sur le Boulevard des Pommes et la place Saint Pierre. Les travaux d'aménagement sur ces secteurs seront réalisés au fur et à mesure de la libération de l'emprise des fouilles et s'échelonnent jusqu'au mois de avril 2018.

Toute l'actualité du chantier avec la Newsletter « Cœur de ville d'Orthez » - Abonnez-vous ! sur www.cc-lacqorthez.fr



Les travaux de la rue du Général Ducournau ont commencé mi-mars et vont se poursuivre jusqu'à fin juin. Ils consistent à terrasser, à créer des réseaux d'assainissement d'eaux usées et pluviales, un réseau d'adduction d'eau potable et des réseaux électriques, téléphoniques, sonorisation et éclairage public. Les bordures et pavés seront ensuite posés et les enrobés coulés.

ZÉRO PHYTO MAÎTRISER LA POUSSE... DE FAÇON RAISONNÉE



Sur l'ensemble du territoire, des méthodes alternatives pour remplacer l'utilisation de produits phytosanitaires sont utilisées depuis janvier 2017. Sur la photo de gauche, les mauvaises herbes sont brûlées au chalumeau et sur la photo de droite, elles sont éliminées au rotifil. Les agents sont également équipés de 2 laveuses de voiries qui, en plus de laver et de désinfecter les trottoirs, permettent le désherbage à la vapeur.

Le lavage des trottoirs est un nouveau service contribuant à améliorer la propreté de nos villes et villages.



SAULT-DE-NAVAILLES : UNE NOUVELLE PHASE DE TRAVAUX EST LANCÉE

La requalification du centre-ville de Sault-de-Navailles a été amorcée en 2012 sous la maîtrise d'ouvrage de l'ancienne communauté. Une nouvelle phase de travaux a été lancée le 15 mai dernier par la CCLO et se poursuivra jusqu'à fin juillet. Elle concerne la rue côté pharmacie et pont du Luy-de-Béarn.

Objectifs de cet aménagement : requalifier les espaces publics, fluidifier le trafic automobile, permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer dans de bonnes conditions et offrir un niveau de stationnement adapté aux besoins.

Outre les raccordements, trottoirs, bordures et caniveaux, d'importants travaux vont être réalisés sur le pont. Sa surface va être entièrement réalisée en béton désactivé et des bordures en pierre permettront de séparer la chaussée des piétons. Des luminaires LED de style vont remplacer les luminaires actuels de la rue de France, hautement énergivores.

Cette 2^{ème} phase de travaux s'élève à 440 917 € HT. Le Conseil départemental participe au projet à hauteur de 185 000 € au titre de l'aménagement de la route départementale et de l'embellissement du village.

Le projet global engagé depuis 2012 est de 1 030 083 € TTC, toutes prestations de travaux confondues : effacement de réseaux aériens, travaux de VRD, de rénovation de l'éclairage public et des réseaux d'eau potable, prestations de maîtrise d'oeuvre.

INFOS PRATIQUES TRAVAUX

■ Accès véhicules :

La rue de France est interdite du giratoire jusqu'au pont du Luy-de-Béarn jusqu'à mi-juillet. Le chemin de Serres reste accessible.

■ Accès résidents et commerces :

Depuis le giratoire des Landes – route d'Hagetmau, l'accès est autorisé pour la partie nord de la rue de France depuis le giratoire jusqu'au pont du Luy-de-Béarn.

Depuis le giratoire de la pharmacie, l'accès aux commerces, à l'école et à la mairie se fait en empruntant le contournement. Le chemin de Serres est ouvert pendant toute la période scolaire avec un accès direct soit par le giratoire de la pharmacie, soit par le giratoire des Landes en fonction des phases de travaux.

■ Accès piétons :

La circulation piétonne sera maintenue sur toute la rue et pendant la totalité de la durée du chantier.

OPÉRATION EXEMPLAIRE: « NOUS VOULONS CRÉER UN CERCLE VERTUEUX »

Le bien à rénover
devra se situer sur une
commune rurale pour
favoriser sa revitalisation.



LA PAROLE À

PHILIPPE GARCIA

Vice-président
délégué à l'habitat

« La collectivité participe à plusieurs dispositifs de réhabilitation de logements, notamment dans le domaine énergétique. Mais aujourd'hui, avec cette opération exemplaire, il s'agit d'aller plus loin. En plaçant la barre très haut en matière d'exigence énergétique et de qualité de rénovation, nous voulons créer un cercle vertueux. Cette expérience nous permettra aussi de savoir s'il existe des demandes de ce type d'habitat, car nous savons que des ménages souhaitent s'installer sur notre territoire mais ne trouvent pas forcément les biens qui leur conviennent, notamment à la location. »

20
21

Pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés suite à l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH), la collectivité a mis en œuvre plusieurs actions visant à lutter contre la précarité énergétique et à diminuer le nombre de logements dégradés et inoccupés en centres-villes et centres-bourgs. Trois dispositifs sont aujourd'hui en vigueur : ceux de la CCLO, de l'État et du Conseil départemental. Par ailleurs, la CCLO a ouvert un guichet unique «Habitat-Energie», visant à faciliter les demandes.

Dans le cadre de ce programme, une autre action a retenu l'attention des élus : celle de favoriser des projets d'habitat diversifiés, hautement performants sur le plan énergétique. Ainsi a germé le projet de porter de A jusqu'à Z une opération exemplaire de réhabilitation d'un bien : choix du bâti, conception du projet, réalisation et financement.

La mise en œuvre de cette opération a été validée en conseil communautaire le 20 mars dernier.

Enjeu économique et environnemental

En proposant à la vente ou à la location des biens réhabilités selon une très haute exigence énergétique et fonctionnelle, la collectivité entend réaliser une opération

« habitat exemplaire ». Elle aura également le mérite de participer au développement économique du territoire en faisant travailler des architectes et des artisans locaux. La qualité énergétique et les matériaux choisis en circuit court répondront à l'enjeu environnemental.

Création d'un fonds d'intervention par emprunt

Ce dispositif pourrait également permettre de révéler une attente qui n'aurait pas encore été identifiée. Dans ce cas, l'action de la collectivité pourrait avoir un effet d'entraînement en incitant particuliers et/ou promoteurs à la mise en œuvre de réhabilitations similaires.

Le bien sera choisi en fonction de son prix, de sa situation dans le bourg et de la faisabilité technique et financière de sa réhabilitation. À cet égard, la période de construction sera un critère déterminant.

Pour faire face aux dépenses d'acquisition et de réhabilitation, un fonds d'intervention par emprunt sera créé. Au terme de l'opération, ce fonds sera abondé des recettes (reventes et/ou locations) générées. Dans le cas de la location le bien acquis et rénové par la collectivité serait confié à une agence immobilière.



1

Venez mixer vos méninges avec Lacq Odyssee!



2

Entre Graves et coteaux, randonnons !



3

Suivez Randoland à Monein!



4

Découvrir les mystères du végétal au MI[X], à Mourenx



5

Animations gratuites pour tous

1 - Tous les mercredis, des ateliers gratuits pour les habitants de la CCLO et au tarif unique de 3,50 €. Sur la photo, construction de planeur au FabLab. 2 - Chaque année, 700 randonneurs s'adonnent sur les chemins du territoire. Cette année, le rendez-vous est à Lahourcade, le 1^{er} octobre ! 3 - Suivez la sympathique mascotte à travers le sentier forestier du Laring, à Monein. Formulaire à retirer auprès de l'office de tourisme Coeur de Béarn au 05 59 12 30 40. 4 - Tous les mercredis et samedis au MI[X], dès 3 ans. 5 - Structures gonflables, accrobranches, balades et spectacles avec poneys, tournoi de sandball, resto au bord du lac, feu d'artifice et poisson de fuego; un échantillon des animations à découvrir.

LES SUPERFERMIERS

Depuis son lancement en 2013, l'association de producteurs locaux s'est fait connaître par l'originalité de son concept et son dynamisme. À l'origine, 5 producteurs tous plus motivés les uns que les autres ont trouvé un système de vente collectif qui soit simple et utile pour les consommateurs et les producteurs. L'objectif des superfermiers est avant tout de simplifier l'approvisionnement des consommateurs en produits simples et bons et de proposer une alternative aux grandes surfaces. Manger local est possible et pas plus cher. Les Superfermiers en apportent la preuve.

Un site internet, des valeurs communes autour de la qualité du travail et du partage, une organisation logistique bien rodée et toujours la volonté de satisfaire leurs clients. Voilà ce que pourrait être la recette élaborée par ce groupement qui ne se contente pas de la réussir mais souhaite l'améliorer et la faire connaître. Aujourd'hui, 22 producteurs font partie du réseau et la gamme de produits est de plus en plus étendue. 293 clients sont venus s'approvisionner en 2016 près de chez eux en légumes et fruits de saison, pain, produits laitiers, fromages, canard gras, volaille, boeuf et veau et plats préparés, huile, pâtes, vin, jus de fruits, coulis, compotes, conserves, confitures, farine, miel, glaces et pâtisseries glacées et spiruline.

Autre intérêt pour le consommateur, outre le rapport qualité/prix, l'acte citoyen. 100 % du chiffre d'affaires et des bénéfices générés par les Superfermiers restent sur le territoire. La priorité est donnée aux producteurs qui vivent de leur métier et aux nouveaux installants. Le produit vendu est garanti de A à Z.

Le succès de ce concept est donc lié étroitement à une réelle prise de conscience et à une volonté de changer ses habitudes de consommation. Pour la superfermière Fanny Ferrand, «vous êtes ce que vous mangez». Et ce n'est pas le nombre de paniers vendus qui a doublé ces 2 dernières années qui démentira cette affirmation.



« Tous unis pour la bonne chère ! » tel est le slogan des Superfermiers. Et ce ne sont pas les consommateurs qui diront le contraire.

Les commandes sont à effectuer sur www.superfermiers.fr jusqu'au mardi minuit pour un retrait de la commande le vendredi ou samedi. 5 points de livraison: Bonnut, Castétis, Orthez, Castel-Sarrazin et Louer.

RENSEIGNEMENTS

06 75 91 48 02

■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

Rond-point des chênes - BP 73 - 64150 Mourenx
9 avenue du Pesqué - 64300 Orthez

contact@cc-lacqorthez.fr
www.cc-lacqorthez.fr

LIGNES DIRECTES :

■ PÔLE RESSOURCES	05 59 60 95 41
Vie associative	05 59 60 95 45
Communication	05 59 60 73 55
Ressources humaines	05 59 60 73 51
Marchés publics/Service juridique ...	05 59 60 48 50
Finances	05 59 60 95 44
Informatique/Aménagement numérique..	05 59 60 73 57
Système d'Information Géographique ..	05 59 60 73 54
Accueil	05 59 60 03 46
■ PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	05 59 60 95 47
Relais administratif à Orthez	05 59 60 55 59
Bâtiments/Eclairage public/Espaces verts.	05 59 60 84 24
Infrastructures/Voirie/Bureau d'études...	05 59 60 55 60
Urbanisme Mourenx	05 59 60 73 50
Urbanisme Orthez	05 59 60 81 61
■ PÔLE ANIMATION DU TERRITOIRE	05 59 60 95 46
Transport à la demande.....	05 59 60 49 59
Habitat	05 59 60 55 05
Petite enfance	05 59 60 95 48
Aide aux devoirs/Aides aux étudiants ...	05 59 60 95 48
Politiques contractuelles	05 59 60 49 59
■ PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	05 59 60 73 56
Commerce et artisanat.....	05 59 60 84 28
Animation et aides aux entreprises ..	05 59 60 84 22
Foncier / Agriculture	05 59 60 84 21
Tourisme	05 59 60 55 06
■ PÔLE ENVIRONNEMENT	05 59 60 73 49
Service déchets	05 59 60 95 42
Aides Habitat / Énergie	05 59 60 48 49
Risques technologiques et naturels ...	05 59 60 73 49

Si vous avez connaissance que des personnes ne reçoivent pas le magazine dans sa boîte aux lettres, merci de le signaler à la CCLO (au 05 59 60 73 55 ou à communication@cc-lacqorthez.fr). Le magazine est aussi disponible dans les commerces de proximité, dans les Mairies et consultable sur le site internet de la CCLO.

MIX

www.le-mix.fr

RÉSEAU PÔLE LECTURE

MÉDIATHÈQUE DU MIX - Tête de réseau
2 avenue Charles Moureu - 64150 MOURENX
Tél : 05 59 80 58 80
Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi 13h-18h
Mercredi, samedi : 9h15-12h / 13h-18h
Vendredi : 13h-19h
Retrouvez toutes les bibliothèques du réseau Pôle Lecture sur www.pole-lecture.com

RÉSEAU CYBER-BASE

Horaires, coordonnées et programmes mensuels sur www.cc-lacqorthez.fr/CYBERBASE

LA CYBER - MOURENX - Tête de réseau
2 avenue Charles Moureu
Tél : 05 59 80 58 84
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h-18h
Mercredi, samedi : 9h15-12h / 13h-18h

LE CYBER CENTRE - ORTHEZ

Tél : 05 59 67 25 61

PETITE ENFANCE

ARTIX - Crèche L'Ilot P'tits Pieds

Rue de Fourticot - 64170 ARTIX / Tél : 05 59 83 29 62
Courriel : mp-agras@cc-lacqorthez.fr

Relais Assistants Maternels Amayra

Cité Pondix - 64170 ARTIX / Tél : 05 59 53 91 76
Courriel : amayra@orange.fr

BAIGTS-DE-BÉARN - Crèche Graines d'éveil

4 lotissement Pédebernard - 64300 BAIGTS-DE-BÉARN
Tél : 05 59 65 86 84
Courriel : l-pedeprat@cc-lacqorthez.fr

LAGOR - Crèche du Soleil Levant

49 bis rue des écoles - 64150 LAGOR / Tél : 05 59 02 51 24
Courriel : n-cazenave@cc-lacqorthez.fr

ORTHEZ - Crèche Les Canailous

Impasse Bel air - 64300 ORTHEZ / Tél : 05 59 69 14 91
Courriel : a-lytwin@cc-lacqorthez.fr

Relais Assistants Maternels - Maison de la petite enfance

2 rue Pierre Lasserre - 64300 ORTHEZ
Tél : 05 59 67 26 33

Courriel : maison.petite.enfance@cc-lacqorthez.fr

SAULT-DE-NAVAILLES - Crèche Les Mini Pousses

478 rue d'Aquitaine - 64300 SAULT-DE-NAVAILLES
Tél : 05 59 67 90 12
Courriel : g-peysset@cc-lacqorthez.fr

DÉCHETTERIES

ARTHEZ-DE-BÉARN

2 route du pont neuf
Tél. : 05 59 67 41 76
mardi : de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
mercredi, samedi : de 9h à 12h / de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
vendredi : de 9h à 12h

LUCQ-DE-BÉARN

Route départementale 2
Samedi de 9h à 12h

MASLACQ

RD 275 - 27 route de Loubieng
Tél. : 05 59 67 31 89
mardi : de 9h à 12h
mercredi, samedi : de 9h à 12h / de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
vendredi : de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)

MONEIN

Route de Pardies
Tél. : 09 64 40 87 79
du lundi au samedi : de 9h à 12h / de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)

MOURENX

Avenue du Lac - RD 281
Tél. : 05 59 60 05 80
du lundi au samedi : de 9h à 12h / de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
dimanche : de 9h à 12h

ORTHEZ

525 route de Bonnut
du lundi au samedi : de 9h à 12h / de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)

RAMOUS

Route impériale
Tél. : 05 59 65 97 01
mardi : de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
mercredi, samedi : de 9h à 12h / de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
vendredi : de 9h à 12h

PERMANENCES D'INFORMATIONS

BUREAU DU LOGEMENT :

Mairie de Mourenx :
Sandra Maldonado
Horaires d'ouverture mairie
Tél. : 05 59 60 07 23

Mairie d'Artix :
Corine Clugnac
Horaires d'ouverture mairie
Tél. : 05 59 83 29 54

LES PERMANENCES DE L'URBANISME :

CCLO à Mourenx : du lundi au vendredi, sur rendez-vous au 05 59 60 73 50

CCLO à Orthez : du lundi au vendredi, sur rendez-vous au 05 59 60 81 61

Dans toutes les communes sur rendez-vous.

LES PERMANENCES AIDES HABITAT/ ÉNERGIE :

- Le 1^{er} vendredi du mois à la Mairie d'Arthez-de-Béarn;
- Le 2^{ème} vendredi du mois à la Mairie de Puyoô;
- Le 3^{ème} vendredi du mois à la CCLO d'Orthez;
- Le 4^{ème} vendredi du mois à la Mairie de Monein.

Tous les jours (hors permanences mairies), à la CCLO, rond-point des chênes, à Mourenx - Tél. 05 59 60 48 49
Courriel : habitat-energie@cc-lacqorthez.fr

Abonnez-vous aux News-letters pour recevoir toute l'actualité de la CCLO :
cc-lacqorthez.fr



Les Marchés des Producteurs de Pays

Produits locaux, animations...

“Mourenx”
Le 29 juin

“Monein”
Le 24 août

“Orthez”
Le 3 août

**“Arthez-
de-Béarn”**
Le 8 septembre



cc-lacqorthez.fr
marches-producteurs.com



Conception Pixel www.pixel-graphiques.com - Ne pas jeter sur la voie publique

ABIDOS ■ ABOS ■ ARGAGNON ■ ARNOS ■ ARTHEZ-DE-BÉARN ■ ARTIX ■ BAIGTS-DE-BÉARN ■ BALANSUN
■ BELLOÇQ ■ BÉSIGNAND ■ BIRON ■ BONNUT ■ BOUMOURT ■ CARDESSE ■ CASTEIDE-CAMI ■ CASTEIDE-
CANDAU ■ CASTÉTIS ■ CASTETNER ■ CASTILLON-D'ARTHEZ ■ CESCOU ■ CUQUERON ■ DOAZON
■ HAGETAUBIN ■ LAA-MONDRANS ■ LABASTIDE-CÉZÉRAÇQ ■ LABASTIDE-MONRÉJEAU ■ LABEYRIE
■ LACADÉE ■ LACOMMANDE ■ LACQ-AUDÉJOS ■ LAGOR ■ LAHOURCADE ■ LANNÉPLAA ■ LOUBIENG
■ LUCQ-DE-BÉARN ■ MASLACQ ■ MÉSPLÈDE ■ MONEIN ■ MONT - ARANCE - GOUZE - LENDRESSE ■ MOURENIX
■ NOGUÈRES ■ ORTHEZ-SAINTE-SUZANNE ■ OS-MARSILLON ■ OZENX-MONTESTRUÇQ ■ PARBAYSE
■ PARDIES ■ PUYOÛ ■ RAMOUS ■ SAINT-BOËS ■ SAINT-GIRONS-EN-BÉARN ■ SAINT-MÉDARD ■ SALLES-
MONGISCARD ■ SALLESPISSÉ ■ SARPOURENIX ■ SAULT-DE-NAVAILLES ■ SAUVELADE ■ SERRES-SAINTE-
MARIE ■ TARSACQ ■ URDÈS ■ VIENNAVE-D'ARTHEZ ■ VIELLESÉGURE

www.cc-lacqorthez.fr